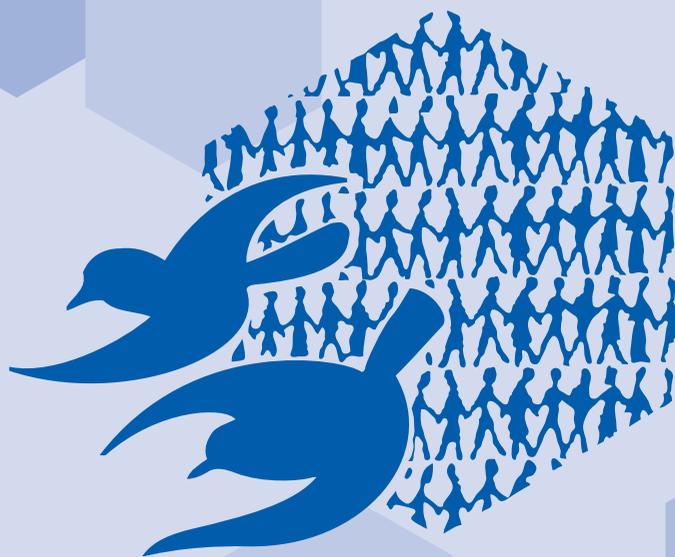


démographie et destin des sous-populations

Colloque de Liège (21-23 septembre 1981)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

LA POPULATION DE LA GRECE INSULAIRE

GEORGE SIAMPOS

(Service national de Statistiques, Grèce)

L'archipel grec est le complément et l'extension naturelle d'un pays péninsulaire. Les côtes du pays sont de 15 000 Km., dont les deux tiers délimitent les îles. Près d'une centaine d'îles habitées, peuplées par 1 385 000 individus, dispersées dans la mer Egée et la mer Ionienne, forment une suite d'appendices désarticulés qui gravitent autour du pôle athénien. La Grèce est un pays dont le cinquième du territoire est constitué d'îles. Nous étudions ici la population de cet ensemble multi-insulaire : sa répartition, les causes (natalité, fécondité, mortalité et migrations) et les conséquences (expansion et vieillissement) de son évolution ; toujours en comparaison avec la population continentale.

I. LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE

La Grèce insulaire se compose de la guirlande des îles Ioniennes, d'un archipel oriental, l'Egée, et de la Crète. La Grèce occupe le premier rang parmi les pays méditerranéens par son "taux d'insularité" : 19 % de la surface et 14 % de la population :

- Les îles Ioniennes sont dominées par sept îles principales. Ce sont les plus densément peuplées ; elles réunissent 9 % de la superficie, et 14 % de la population insulaire.

- Les îles du bassin égéen rassemblent 58 % de la superficie et 50 % de la population des îles. Elles forment plusieurs chapelets d'îles : les Cyclades, qui occupent la partie centre-sud d'Egée, comprenant 24 unités moyennes et mineures (un ensemble à dominance micronésique) ; les îles Argosaroniques, qui sont des îles littorales du golfe Saronique et de la côte d'Argolide, comprenant sept îles moyennes ; le Dodécannèse, à l'est, comprenant quinze unités, dont une île majeure, Rhodes, et 14 mineures ; l'Eubée, sur la façade occidentale d'Egée, est une grande île, et au nord les Sporades septentrionales (un archipel en miniature) de six unités mineures ; les îles orientales sur la façade est d'Egée au nord du Dodécannèse, comportent quatre unités moyennes insulaires ; les îles au nord d'Egée comportent trois unités moyennes, jusqu'à la mer de Thrace.

- La Crète est la plus grande île de la Grèce et rassemble 33 % de la superficie et 36 % de la population insulaire, (tableau I et figure 1).

La Grèce insulaire s'étend sur 25 166 Km² et compte 1 385 448 habitants en 1981 répartis entre 198 unités. Elle se distingue par la fréquence des unités unicommunales (en 1971) : 43 unités sont composées d'une commune unique et seulement 17 sont constituées de plus de dix municipalités. Dans plus de la moitié des cas la "commune" et l'"unité insulaire" définissent le même ensemble. Les unités unicommunales sont, pour la plus grande part, de dimensions réduites.

TABLEAU 1 : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA GRECE ET DES ILES GRECQUES, 1920-1981.

Année	Population			Densité		Unité in-		Taux brut de		
	Grèce en	Iles en	I/G %	Grèce	Iles	sulaire mé-	Natalité	Mortalité	Iles	
	milliers	milliers				diane	Grèce	Iles	Grèce	Iles
1920	5 017	1 250	24,9	39,6	55,9	3 090	31,0	...	20,1	...
1928	6 205	1 415	22,8	48,0	66,3	3 195	29,9	26,2	16,4	13,9
1940	7 345	1 500	20,4	56,8	67,1	3 136	25,5	23,5	13,8	13,1
1951	7 633	1 459	19,1	57,8	58,3	2 747	20,3	20,3	7,6	8,2
1961	8 389	1 417	16,9	63,8	56,6	2 315	18,3	17,4	7,6	8,6
1971	8 969	1 297	14,8	66,4	51,9	1 932	16,2	16,0	8,5	10,3
1981	9 707*	1 385*	14,3	73,5	55,4	...	15,2	14,1	8,4	9,8

Sources : (2), (3), (1, Tome I, p. 46) et (1, Tome II, p. 624)



Figure 1. Répartition géographique des îles de la Grèce

La distribution des unités insulaires se résume en quatre groupes selon la superficie et la population (tableau 2) :

a) Le groupe des unités mineures (de moins de 70 Km²) comprend essentiellement des unités à commune unique. Il rassemble, en 1971, 38 600 habitants et a une densité inférieure à 10 habitants au Km². Ces quarante unités occupent seulement 5 % de la superficie et 3 % de la population insulaire.

b) Le groupe des unités moyennes (de 70 à 250 Km²) comprend 22 unités et rassemble 128 700 habitants avec des densités variant de 10 à 110 habitants au Km². Il marque la transition vers les unités à commune multiple. Ces vingt-deux unités occupent 11 % de la superficie et 10 % de la population.

c) Le groupe des unités moyennes (de 250 à 500 Km²), invariablement multi-communales, comprend 11 unités et rassemble 174 900 habitants avec une densité de 44 habitants au Km². Ces onze unités occupent 16 % de la superficie et 13 % de la population.

d) Le groupe des îles majeures (au-delà de 500 km²) comprend 7 unités et rassemble 957 100 habitants avec une densité de 56 habitants au Km². On note une ville principale avec, parfois, des centres secondaires. Ces sept unités occupent 68 % de la superficie et 74 % de la population insulaire.

TABLEAU 2 : UNITES INSULAIRES EN GRECE PAR GROUPE DE SUPERFICIE ET POPULATION 1971.

:Groupe de su- :perficie Km ² :	Unités		Superficie		Population		Densité au Km ²	
	: Nombre :	: % :	: En km ² :	: % :	:En milliers :	: % :	:	:
: - 70	: 40	: 50	: 1 255	: 5	: 38,8	: 3	:	: 30,9
: 70-249	: 22	: 27	: 2 761	: 11	: 128,7	: 10	:	: 46,6
: 250-499	: 11	: 14	: 4 016	: 16	: 174,9	: 13	:	: 43,6
: 500 +	: 7	: 9	:17 065	: 68	: 957,1	: 74	:	: 56,1
: Total	: 80	: 100	:25 097	: 100	:1 299,3	: 100	:	: 51,8
:Source : (2, 1971) Tome I), et (1, Tome I, p. 46								

Après la Seconde Guerre mondiale, ces îles ont perdu 8 % de leur population (la valeur médiane de 3 136 habitants en 1940 étant réduite à 1 932 habitants en 1971 mais elle est améliorée en 1971-1981) ; et cette évolution a été inégale (il y avait 22 unités de moins de 1 000 habitants en 1940 et 28 en 1971).

II. LA BAISSSE DE LA NATALITE ET DE LA FECONDITE

Depuis le début du siècle et jusqu'en 1951 -si l'on écarte les déficits des périodes de guerre- la baisse de la natalité en Grèce a été régulière et considérable (45 p. 1000 au début du siècle, 20 p. 1000 au milieu) ; elle a continué, mais lentement, pendant les trente années suivantes (15,5 p. 1000 en 1980, tableau 1).

La baisse du taux de natalité en Grèce insulaire a eu lieu tout au long de la première moitié du XXe siècle, à un rythme lent d'abord, puis plus accusé et ensuite en ralentissant. Ailleurs, dans les régions continentales, la baisse a débuté un peu plus tard. En 1900, l'écart du taux de natalité, entre

les îles et les régions continentales, variait de 10 % à 20 %. Dans toutes les régions, la chute de la fécondité s'est accélérée après la Première Guerre mondiale et jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'écart entre les îles et la province continentale, qui s'est longtemps maintenu, disparaît en 1951 et vers 1971 (tableau 3).

L'examen des indices de fécondité générale précise l'inégalité des fécondités entre les îles et le continent et son évolution. En 1900, la faible fécondité des îles Ioniennes avait déjà une longue histoire, partagée avec l'agglomération d'Athènes. En 1928, les zones de basse fécondité s'étendent au centre de la Grèce et gagnent les îles d'Egée. En 1951, cette tendance se prolonge, tandis que les départements du nord et du sud se rapprochent des départements du centre et des îles ; à cette époque, c'est dans les départements les plus urbanisés d'Athènes et de Salonique, que la fécondité est la plus basse. En général la Grèce insulaire comme groupe est plus féconde que la Grèce continentale, (tableau 3).

Des tendances à long terme d'un indice de fécondité pure, la somme des naissances réduites, on peut distinguer deux mouvements en Grèce : jusqu'en 1961 -sans les périodes de guerre- l'indice ne cesse pas de baisser, passant du haut niveau du début du siècle à 3,75 en 1935 et à 2,19 en 1961. Après cette date, une hausse légère ramène l'indice à un niveau voisin de 2,35 enfants par femme (tableau 4).

TABLEAU 3 : TAUX DE NATALITÉ ET TAUX DE FECONDITE EN GRECE 1961-1981

Région	Taux brut de natalité			Taux global de fécondité	
	(p. 1000)			général (p. 1000)	
	1961	1971	1981	1961	1971
Grèce	18,3	16,2	15,2	80,6	75,2
Agglomération d'Athènes	15,8	16,7	16,6	62,7	69,7
Reste du continent	19,4	16,0	14,6	87,1	76,9
Grèce insulaire	17,4	16,0	14,1	83,8	82,2
Iles Ioniennes	17,3	13,9	12,5	83,0	72,6
Iles d'Egées	16,5	15,2	13,0	82,2	79,3
Eubée	19,1	17,3	14,8	88,0	84,8
Crète	18,3	17,4	15,4	84,3	87,5

Sources : Estimations-données de base : (2) et (3)

TABLEAU 4 : SOMMES DES NAISSANCES REDUITES ET NUPTIALITE EN GRECE 1951-1971

Région	Somme des naissances réduites		% des femmes mariées de 15 à 49 ans		
	1961	1971	1951	1961	1971
Grèce	2,17	2,38	54,1	61,6	68,2
Agglomération d'Athènes	1,65	2,11	50,5	57,4	63,7
Reste du continent	2,34	2,52	54,7	62,9	70,4
Grèce insulaire	2,35	2,62	55,8	63,4	70,2
Iles Ioniennes	2,28	2,48	52,1	62,9	70,0
Iles d'Egée	2,35	2,48	59,0	66,1	71,4
Crète	2,37	2,80	54,3	61,2	69,2

Sources : Estimations-données de base : (2) et (3)

En 1971, la somme des naissances réduites était en Grèce égale à 2,38. Autour de cette moyenne la dispersion était faible, l'indice variant de 2,11 (agglomération d'Athènes) à 2,52 (province continentale) et à 2,62 (îles). Les insulaires étaient les plus féconds en Crète (2,80) en Egée et dans les îles Ioniennes.

III. LA BAISSÉ DE LA MORTALITÉ

La baisse à long terme du taux brut de mortalité -exception faite des périodes de guerre- a été forte : de 38 p. 1000 vers 1850 à 7,5 vers 1950, malgré le vieillissement de la population. Pendant les vingt dernières années le taux est remonté à 8,5 p. 1000 (tableau 1).

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale la baisse était plus importante dans les îles que sur le continent. Mais c'est l'inverse après la guerre, en raison du vieillissement plus rapide de la population insulaire. Les différences régionales sont sensibles. En 1971, le taux brut pour la Grèce entière était de 8,5 p. 1000, 7,7 p. 1000 dans l'agglomération d'Athènes et de 12,3 p. 1000 dans les îles Ioniennes, (tableau 5).

TABLEAU 5 : TAUX BRUT ET TAUX COMPARATIF DE MORTALITÉ EN GRECE, 1961-1981

Région	Taux brut de mortalité p. 1000			Taux comparatif de mortalité p. 1000		
	1961	1971	1981	1961	1971	
	:	:	:	:	:	:
Grèce	7,6	8,5	8,4	7,58	8,52	
Agglomération d'Athènes	7,2	7,7	7,5	8,02	8,83	
Reste de la Grèce continentale	7,4	8,5	8,6	7,58	8,67	
Grèce insulaire	8,6	10,3	9,8	7,37	8,33	
Iles Ioniennes	9,6	12,2	12,5	7,59	8,93	
Iles d'Egée	9,6	11,2	10,6	7,83	8,59	
Eubée	8,0	9,5	9,5	7,45	8,13	
Crète	7,5	9,0	8,4	6,79	7,93	
Sources : Estimations-données de base : (2) et (3)						

L'examen de l'évolution de la vie moyenne est plus significatif (car la structure de la population n'intervient pas dans la détermination de la vie moyenne). On estime qu'au milieu du XIXe siècle l'espérance de vie à la naissance était de 29 ans pour les deux sexes. Les progrès, déjà notables, durant la première moitié du XXe siècle, se sont accélérés après la Seconde Guerre mondiale. L'espérance de vie à la naissance, est passée de 35 ans en 1900 à 63,4 en 1950, pour le sexe masculin (et de 37 à 66,7 ans pour le sexe féminin), puis à 70,1 ans (et 73,6 ans) en 1970. Mais, il n'y a pas de tables de mortalité pour les populations continentale et insulaire, séparément.

Pour éliminer l'influence du facteur de la répartition par âges, on obtient des taux comparatifs, en employant pour population type la population de la Grèce. Les écarts entre les îles et le continent sont alors très faibles (tableau 5). En Crète seulement le taux comparatif est sensiblement inférieur à celui des autres îles.

IV. LES MIGRATIONS DANS LE CADRE DES ILES

La Grèce qui, par tradition, est un pays d'émigrants, a subi, à deux reprises au cours du XXe siècle, une émigration massive : dans les vingt premières années du siècle, puis dans les vingt premières années de la seconde moitié du siècle (vers les Etats-Unis dans la première période et vers les continents d'Outre-mer et les pays européens dans la seconde). Ce mouvement d'exode a absorbé presque la moitié de l'accroissement naturel de la population et le quart de la main-d'oeuvre ouvrière la plus active. Dans l'un et l'autre cas, cette expatriation a été suivie d'un afflux de population qui a modéré les effets ruineux -sur le plan démographique- de cette émigration : arrivée massive (en 1923) des réfugiés grecs d'Asie Mineure pour le premier cas et mouvement de rapatriement des émigrants d'Europe (qui continue depuis 1974) dans le second cas.

Les émigrants des régions septentrionales de la Grèce, manifestent une plus grande préférence pour les pays d'Europe tandis que ceux des régions méridionales et ceux de la plupart des îles choisissent les continents d'Outre-mer (voir /5/).

D'autre part, la migration interne qui, additionnée à la forte émigration externe, a provoqué le dépeuplement des campagnes, a contribué à l'urbanisation et à l'industrialisation du pays ; mais elle a conduit à la surconcentration de la population dans la zone de la capitale, y créant de graves problèmes. La migration nette pendant les 30 années depuis 1951 est obtenue comme résidu d'une balance de l'accroissement naturel et de l'accroissement brut, entre deux recensements. La Grèce a perdu 2,7 % et 5,5 % de la population dans la première et la seconde décennie respectivement, mais elle a regagné 3,4 % dans la troisième décennie. L'agglomération d'Athènes enregistre un bilan migratoire positif de 24 %, 26 % et 8,6 % pendant la première, la seconde et la troisième décennie de la période 1951-1981. La province continentale et l'ensemble des îles, présentent des taux négatifs pendant les deux premières décennies, 1951-1971, et un taux positif pendant la troisième décennie 1971-1981, (tableau 6) : -13,6 %, -15,4 % et +2 % en Grèce insulaire contre -7,1 %, -14,1 % et +1 % en province continentale. Les îles Ioniennes et les îles d'Egée (exception faite du Dodécannèse) subissent le plus fort "exode" avec des taux migratoires globaux très proches de -18 % chaque décennie de 1951-1971 et de -2 % en 1971-1981. Les deux plus grandes unités insulaires, la Crète et l'Eubée, plus le Dodécannèse (Rhodes) sont relativement moins touchées (de -8 à -15 % pendant les deux premières décennies et +2 % à +7 % pendant la troisième). Le renversement des courants migratoires (internes et externes) dans la dernière décennie concerne les régions insulaires au même titre que la Grèce entière.

V. CONSEQUENCES DEMOGRAPHIQUES

La pyramide de la population grecque illustre l'histoire démographique de la Grèce pendant les cent dernières années (figure 2). L'usure anormale de la partie masculine et les profondes encoches symétriques s'expliquent par les pertes militaires et le déficit de naissances pendant les guerres. La dissymétrie de la pyramide après 20 ans s'explique surtout par l'émigration et, en second lieu, par les pertes militaires.

TABLEAU 6 : BILANS NATUREL ET MIGRATOIRE EN GRECE PAR REGION (EN %), 1951-1981

: Région :	: Accroissement naturel % :			: Accroissement brut % :			: Balance migratoire % :		
	: 1951-61 :	: 1961-71 :	: 1971-81 :	: 1951-61 :	: 1961-71 :	: 1971-81 :	: 1951-61 :	: 1961-71 :	: 1971-81 :
: Grèce :	+12,6	+10,0	+ 7,3	+ 9,9	+ 4,5	+10,7	- 2,7	- 5,5	+ 3,4
: Agglomération :									
: d'Athènes :	+10,3	+11,1	+10,1	+34,4	+37,1	+18,7	+24,1	+26,0	+ 8,6
: Reste du :									
: continent :	+13,9	+10,4	+ 6,6	+ 6,8	- 3,7	+ 7,6	- 7,1	-14,1	+ 1,0
: Grèce :									
: insulaire :	+10,6	+ 7,1	+ 4,7	- 3,0	- 8,3	+ 6,7	-13,6	-15,4	+ 2,0
: Iles Ionien- :									
: nes :	+10,4	+ 4,8	+ 0,5	- 7,0	-13,2	- 1,8	-17,4	-18,0	- 2,3
: Iles d'Egée :	+ 8,4	+ 5,2	+ 2,8	- 8,4	-11,2	+ 4,8	-16,8	-16,4	+ 2,0
: Dodécannèse :	+14,0	+10,4	+ 9,6	+ 1,3	- 1,6	+21,9	-12,7	-12,0	+12,3
: Reste d'Egée :	+ 7,0	+ 3,7	+ 0,6	-10,8	-14,0	- 0,7	-17,8	-17,7	- 1,3
: Eubée :	+12,3	+ 9,9	+ 6,8	+ 1,0	- 0,4	+13,6	-11,3	-10,3	+ 6,8
: Crète :	+13,0	+ 9,5	+ 7,7	+ 4,6	- 5,5	+ 9,7	- 8,4	-15,0	+ 2,0
: Sources :	Estimations-données de base : (3, 1956-1980), et (2, 1951, 1961, 1971 et 1981, pro-								
: visoire :									

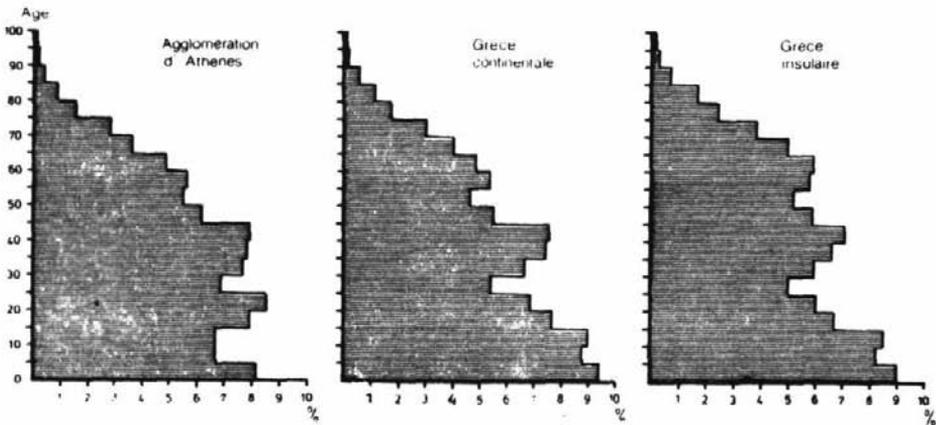


Figure 2 . Repartition par âge de la population du continent et des îles en Grèce, 1971

Le processus de vieillissement affecte la population grecque au cours du XXe siècle. C'est la baisse de la fécondité qui en est responsable : le pourcentage des personnes âgées de "65 ans ou plus" a augmenté parce qu'il y avait de moins en moins de jeunes. Il est passé de 4 % en 1907 à 11 % en 1971 et celui des jeunes de moins de 15 ans de 39 % à 25 % respectivement.

Par ailleurs, le vieillissement selon les régions est plus accentué dans la population insulaire que dans la population continentale. La proportion des "65 ans ou plus", a progressé plus rapidement (14 %) que dans la popu-

lation continentale, (11 %), l'écart s'étant accru dans les années récentes. L'émigration (extérieure et interne) au départ des îles tend en effet à diminuer le groupe d'âges 20-64 ans, et provoque ainsi un grossissement de la place relative du groupe des "65 ans ou plus".

La proportion de jeunes de moins de 15 ans est forte dans la province continentale (27,2 %), moyenne dans les îles (25,8 %) et faible dans l'agglomération d'Athènes (21,6 %). En Grèce insulaire, cette proportion est plus élevée dans les grandes unités de Crète et d'Eubée (26,8 % et 26,2 %) que dans les groupements des autres îles (unités moyennes et mineures), c'est-à-dire, les îles Ioniennes et les îles d'Egée (avec 24,8 % et 25 % respectivement).

Les proportions de personnes âgées de "65 ans ou plus" présentent des analogies évidentes avec les proportions de jeunes : la population insulaire est la plus vieille avec 14,1 % de personnes âgées ; la population de province continentale présente une proportion inférieure (10,9 %). Mais à Athènes, on trouve à la fois des faibles proportions de jeunes et de personnes âgées (9,4 %) car la place des adultes d'âge actif est exceptionnellement importante (69 %). Dans la Grèce insulaire on observe des différences régionales de la proportion de personnes âgées : 12,5 % et 13,2 % dans les deux îles majeures, la Crète et Eubée, 15,3 % et 16,5 % dans les deux groupements des îles moyennes ou mineures (Îles d'Egée et îles Ioniennes) (tableau 7).

TABLEAU 7 : REPARTITION PAR GROUPE D'ÂGE DE LA POPULATION DE LA GRECE 1971

:Groupe d'âge :	Grèce	:Agglomération d'A-	:Reste de la Grèce	:Grèce insulaire	:
:	:	thènes	: continentale	:	:
: 0-14 :	25,4	: 21,6	: 27,2	: 25,8	:
: 15-64 :	63,7	: 69,0	: 61,9	: 60,1	:
: 65 + :	10,9	: 9,4	: 10,9	: 14,1	:
: Total :	100,0	: 100,0	: 100,0	: 100,0	:
:Rapport de :	:	:	:	:	:
:dépendance :	57,0	: 44,9	: 61,6	: 66,4	:
:Rapport de :	:	:	:	:	:
vieillessement	42,9	: 43,5	: 40,1	: 54,7	:
:Sources :	Estimations-données de base : (2,1971)				:

Deux facteurs ont joué un rôle important dans la différenciation régionale du vieillissement.

1) La migration interne et externe

a) D'une part l'exode rural a provoqué des départs de jeunes adultes plus nombreux en Grèce insulaire qu'en province continentale. Ses effets ont été doubles :

- accroissement de la proportion des personnes âgées (figure 2) ;
- réduction de la population en âge fécond se répercutant sur la natalité (la proportion de la population 15-44 ans : 60,1 % dans les îles et 61,9 % dans le continent).

b) D'autre part, le développement économique de l'agglomération d'Athènes a entraîné un gonflement de la population de 15 à 64 ans.

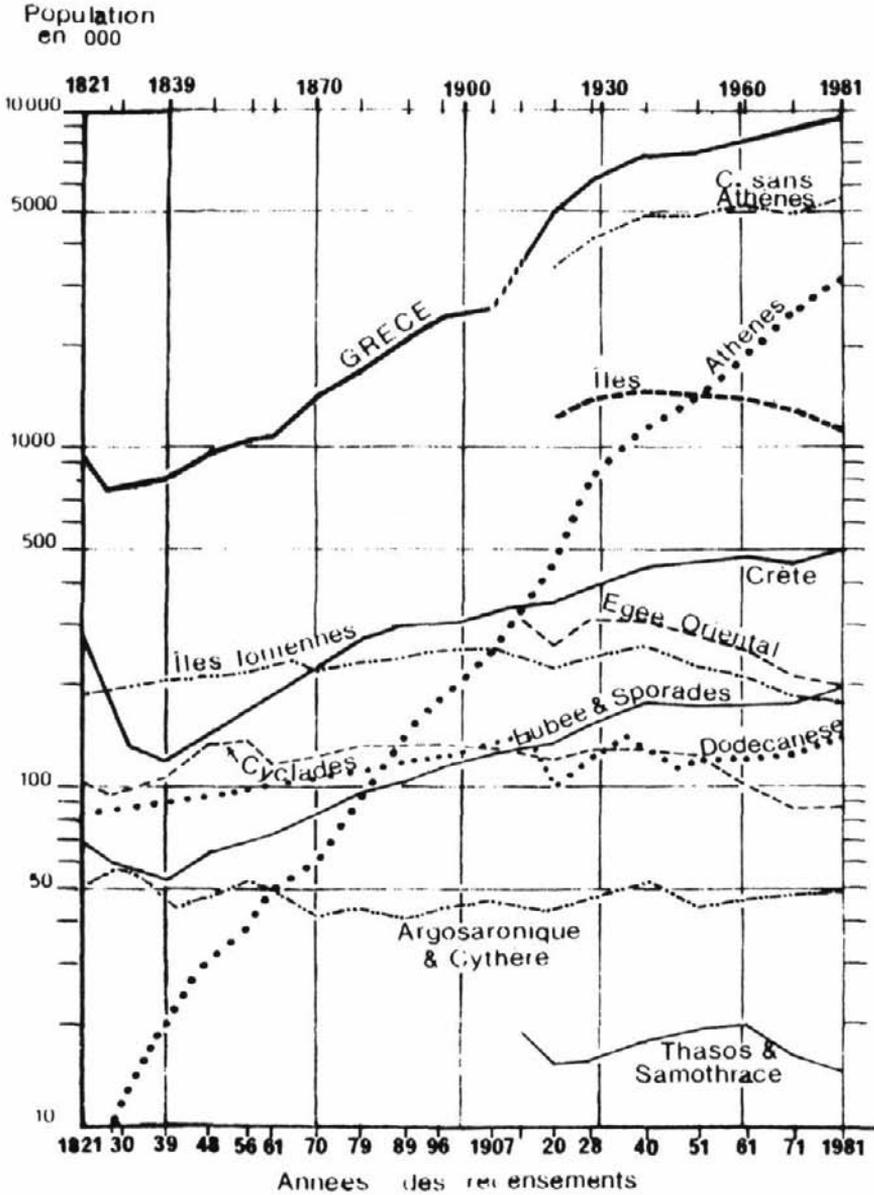


Figure 3. Evolution de la population par région en Grèce, 1821 - 1981

2) Les différences de fécondité

La fécondité est plus élevée dans les îles qu'à Athènes ; mais la natalité est, au contraire, plus haute dans l'Agglomération d'Athènes que dans la province continentale et la Grèce insulaire, car la proportion des femmes d'âge fécond, reflète les effets de la migration.

VI. VUE D'ENSEMBLE

La mortalité, la fécondité et la migration sont faibles en Grèce. Il n'y a pas de différence notable entre les deux ensembles, la Grèce insulaire et la Grèce provinciale ; les écarts importants sont entre l'agglomération d'Athènes et la campagne (les îles et la province continentale). Il est remarquable que la population Insulaire ait cessé de diminuer ; elle s'est même accrue dans les années récentes (figure 3).

REFERENCES

- /1/ KOLODNY (Emile) : "La population des îles de la Grèce". Aix-en-Provence (France), 1974.
- /2/ Office National de Statistique de Grèce : Recensements de la population de 1821 à 1920, et 1928, 1940, 1951, 1961, 1971, 1981.
- /3/ Mouvement naturel de la population de la Grèce. Annuaire, de 1921 à 1938 et de 1956 à 1980.
- /4/ Statistical Yearbook of Greece.
- /5/ SIAMPOS (George) : "The Greek Migration in the 20th Century", (Proceedings of the 4th European Population Seminar), Athens, 1980 (Texte anglais, pp 234-257).
- /6/ STAVRAKIS (Nicolao) : Statistique de la population de la Crète, Athènes 1890 (Text.grec. pp. 207).
- /7/ VALAORAS (Vasilios) : "La population du Dodécannèse". (Ministère du Plan) Athènes 1947 (texte grec, pp. 22).